Conseil de la Filière Cheval Auvergne Rhône Alpes

Conseil d'Administration

Le Mercredi 28 Mai 2025 à 14h00 à Feurs (42)

Procès-Verbal

Membres du CA présents et votants (15)

Mrs et Mmes
AMBLARD Denis / PERE Alain (Fédération Territoriale des MFR – Collège Formation)
BLACHE Jean-Pierre (Représentant des Sports Etudes – Collège Formation)
BOUTEILLE Michel (Représentant des lycées privés – Collège Formation)
CLEMENT Michel (Anes Bourbonnais – Collège Elevage)
CRANCE Elodie (CRTE AURA – Collège Utilisation/Valorisation)
DE THOISY Geoffroy (GL Events – Collège Activités Connexes)
KINTZIG Isabelle (Cluster Equin – Collège Activités Connexes)
LOUIT Olivier (Société des Courses de Vichy-Auvergne-Collège Courses)
LOGEAIS Elisabeth (CREARA- Collège Utilisation/Valorisation)
NAVARRO Jacques (Pôle Equestre de Chazey- Collège Utilisation/Valorisation)
PATAY Yves (Attelage Auvergne Rhône-Alpes – Collège Utilisation/Valorisation)
PRADIER Laurent (ANCRA – Collège Elevage),
RIONDE Jacqueline (ACA – Collège Elevage)
ROUY Claude (Société des Courses d'Aix les Bains – Collège Courses)
SAUNON Jean-Jacques (Fédération des Courses du Centre-Est - Collège Courses)
SEVREZ Anouck (Représentante des Lycées Agricoles Publics- Collège Formation)
VACHER Gérard (Société Hippique de la Loire - Feurs – Collège Courses)

Membres excusés représentés (5):

CAPON-BLANC Coraline (Réseau Traction Animale – Collège Utilisation/Valorisation) pouvoir donné à Y.PATAY
CHARANTON Alain (Représentant organismes non agricoles–Collège Formation) pouvoir donné à JP BLACHE
LACOMBE Thierry (Eleveurs Equins du Massif Central – Collège Elevage) pouvoir donné à J.RIONDE
PONCE Frédérique (VetAgroSup – Collège Activités Connexes) – pouvoir donné à I.KINTZIG
PILTANT Sylvain (ANCVB – Collège Elevage) – pouvoir donné à L.PRADIER

Membres non représentés (2):

BOUCHET Régis (ARAES – Collège Activités Connexes),
JAY François-Xavier (Société des Courses de Saint-Galmier – Collège Courses)

Elisabeth LOGEAIS ouvre la séance à 13h45, les membres attendus sur place étant tous présents et le quorum étant atteint.

Ordre du Jour :

Présentation et vote des résolutions

L'ODJ porte en particulier sur les évolutions de la Filière au niveau National, avec une intervention de Guillaume Blanc de l'IFCE, ainsi que sur la mise en place des critères de représentativité détaillés en suite à l'adoption du nouveau règlement Intérieur lors de l'AG du 28 Mai au matin.

1) Revue du PV du CA du 12 Mars 2025

Résolution 1 – Validation du PV du CA du 16 janvier et Fonctions au sein du Bureau

Pas de remarques faites sur les documents transmis.

Résolution 1 votée à l'unanimité

2) Présentation des évolutions des Conseils des Chevaux liées à la mise en place de la Filière au niveau National

Elisabeth Logeais présente les derniers éléments transmis courant Mai, rappelle la nécessité de représentation des maisons-mère au sein des différentes instances AG et CA, et donne la parole à Guillaume Blanc de l'IFCE en visio, pour partager les dernières évolutions.

Celui-ci rappelle les éléments de contexte :

Tout d'abord, la situation du PMU avec une baisse des recettes constatées sur les paris impacte toute la filière équine, alors que dans le même temps des investissements sont nécessaires pour la remise à niveau des pistes et/ou installations vieillissantes. Il faut s'attendre à une baisse de la dotation Fonds Eperon de ce fait pour les années à venir.

La question est toujours ouverte avec les options possibles pour prendre la suite de la SFET. Mais une seule structure sera sélectionnée. Suite à remarque de Laurent PRADIER, il confirme avoir reçu les éléments d'information concernant l'UNET et que l'expertise est en cours.

Le plan Filière National doit définir les orientations, les projets transverses à tous les acteurs (reproduction, logique de fin de vie, taxations, etc …) et porter une politique nationale, pour parler d'une seule voix auprès des pouvoirs publics. Les politiques régionales sont en complément impactées par les spécificités locales, et les dispositifs régionaux accessibles, d'où l'importance de préserver leurs choix et capacités d'action.

Elisabeth LOGEAIS remercie Guillaume BLANC pour son intervention, et convient de rester en contact régulier avec lui.

3) Mise en place des critères de représentativité pour les différents collèges

Elisabeth LOGEAIS rappelle que ce point est désormais inscrit dans le Règlement Intérieur de manière générale. Les critères eux-mêmes issus des travaux menés en lien avec l'IFCE, sont présentés, prenant en compte en priorité la représentation et l'impact socio-économique. – cf document.

Laurent PRADIER demande de préciser que selon les critères proposés, le CA pourra évoluer puisqu'il n'y aura plus le même nombre de voix par race pour l'élevage. Normalement une fois élu, on va au bout de son mandat.

Elisabeth LOGEAIS répond que c'est la vie des associations d'avoir des changements de représentants selon les circonstances. Les conditions et modalités sont régies par les statuts et le règlement intérieur. En l'occurrence, la décision revient au collège Elevage de choisir ses représentants, en conformité.

Compte tenu des demandes de la Filière, la modification des statuts est probablement nécessaire et doit être étudiée. Proposition est faite d'avancer sans tarder pour faire cette analyse, avec en ligne de mire une AGE en fin 2025 si besoin pour les soumettre au vote.

Laurent PRADIER demande l'urgence de ces changements et l'impact sur la constitution du CA actuel.

Elisabeth LOGEAIS répond que ceci est conforme avec notre volonté d'alignement et d'intégration rapide au sein de la Filière Cheval. Il y a aussi des dysfonctionnements dans les statuts à corriger, qui ne peuvent relever du règlement intérieur.

Concernant l'impact sur le CA, elle rappelle que les derniers statuts ont été modifiés en 2022 avec des changements structurels sur les collèges et représentations, mais sans modification des représentants au CA, devenu caduque et non aligné avec les nouveaux statuts. Ceci a conduit à des manques avérés de légitimité et de gouvernance durant plus de 2 ans, alors que c'est nécessaire pour le bon fonctionnement de toute association.

En conséquence, si les modifications de statut proposées conduisent à des changements possibles dans la constitution du CA, l'organisation de nouvelles élections sera étudiée en conformité avec ces statuts.

Résolution 2 - Vote sur la mise en place des nouvelles représentativités au sein des collèges et du CA

La résolution 2 est adoptée par 19 Voix POUR , 3 Votes CONTRE

4) Point financier

Ce point est mis à l'ordre du jour, pour permettre de faire un état de la situation.
Depuis le dernier CA, de nouvelles procédures opérationnelles ont été mises en place avec le comptable.
Nous avons pu récupérer déjà une bonne partie des subventions 2024, le versement des autres a été demandé.
La trésorerie ne pose pas de problème, mais plusieurs chantiers ont été lancés pour améliorer nos frais de fonctionnement divers : frais financiers, opérateurs téléphoniques, ..
La dette FCC (25k€) est en cours de remboursement, 10k€ en début d'année 5k€ en fin d'année.

Pas de question de la part du CA.

5) Actions diverses

Suite à la modification d'attribution des primes PRM pénalisant plusieurs races, une action a été engagée avec la Région, pour revoir ces critères pour 2026. Il est convenu de se revoir une fois passée la clôture des demandes 2025 fin Mai.

Plusieurs demandes d'aide ont été faites auprès de la Région sur les différents projets proposés (Assises de la Formation, Soutien à l'animation des structures) qui seront complétées par des demandes au Fonds Eperon.

Laurent PRADIER nous informe qu'il a déposé auprès de la Région au titre du Cheval Auvergne un dossier d'étude pour faciliter le développement des élevages, projet d'intention déposé en mars. Il demande aux membres du CA qui souhaite s'associer à ce projet. Aucun intérêt n'est manifesté.
Elisabeth LOGEAIS souligne que s'il y a une demande de soutien du Conseil, c'est une démarche qui aurait dû être concertée en amont. Laurent PRADIER répond qu'il n'y avait trop de mouvement à ce moment-là à la filière et qu'il fallait aller vite . Il réitère sa demande de collaboration sur le sujet.
Elisabeth LOGEAIS lui propose d'adresser sans tarder son projet au Bureau qui lui fera une réponse.

6) Questions diverses

Pas de questions diverses

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu à l'automne 2025, avec l'opportunité de s'adosser au Sommet de l'Elevage de Cournon début octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les administrateurs présents et lève la séance.

Elisabeth Logeais
Présidente